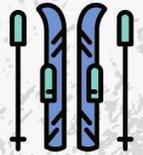


Groupement  
d'entraide  
Ville de  
Créteil



# NOS COLONIES HIVER

février – mars 2023



INSCRIPTION DU 14 AU 18 NOVEMBRE 2022

Le conseil d'administration se réserve le droit d'annuler ou modifier les propositions de ce catalogue.



**GROUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL**

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

**Cellule administrative** : 22, rue de Mesly – 94000 – Créteil - **Téléphone** : 01.49.80.88.48

**Courriel** : [info@groupement-entraide.com](mailto:info@groupement-entraide.com) - **Internet** : <http://www.groupement-entraide.com>



**LA SOURCE**

6 rue des Écoles 89400 EPINEAU-LES-VOVES

**6/15 ANS**

## Mes premiers galops

**Localisation :** En Bourgogne, au cœur de la nature, dans un cadre exceptionnel à 1 h 30 de Paris (145 km) dans le village d'Épineau-Les-Voves.

**Transport :** autocar

**Hébergement et description du centre :** Dans une ancienne maison de maître entièrement rénovée, les chambres sont composées de 3 à 9 lits et de dortoirs. 3 salles de restauration avec vue sur le parc. Repas préparés sur place.

### Au programme :

#### Mes premiers galops

- 2h30 d'équitation par jour (jeux équestres, balades)
- 70 poneys : Dartmoors, Shetlands, Haflingers...
- Soins aux poneys, reprises en manèges et carrières, obstacle, ...
- Cours d'hippologie, petits travaux du fermier : moutons, cochons, lapins, chèvres, poules...
- 1 séance de sulky, 1 séance de voltige.

#### Autres activités

- Jeux collectifs
- Initiation aux arts du cirque : déguisement, jeux d'adresse, jonglerie, acrobatie
- Ateliers : pâte à papier, menuiserie, meunerie, jeux de bois
- Veillées : feux de camp, boum, cinéma, spectacle



Quotients	1	2	3	4	5
Tarifs	338 €	388 €	428 €	458 €	488 €

### DATES :

Du 18 au 25 février 2023  
Ou du 25 février au 4 mars 2023

**8 JOURS**

## Chiens de traîneaux

**Localisation** : Le centre de vacances « Le Bienveillant » est situé à l'Alpe du Grand Serre, au cœur d'un domaine skiable familial. Ce séjour est idéal pour tous ceux qui aiment la nature et qui veulent vivre la montagne autrement.

**Hébergement** : 17 chambres composés de 1 à 8 lits pour les plus grandes chambres.

**Transport** : train + transferts en autocar.



### Au programme :

**Chiens de traîneaux - 4 séances en 1demi-journée**- Découverte du domaine et de la forêt enneigée accompagnés des chiens.

Participation aux soins des chiens, dressage, attelage des traîneaux et conduite des chiens.

**Raquettes - 1 séance** - balade dans la forêt alentour à la découverte de la nature enneigée en hiver et des traces d'animaux encadrée par les animateurs. Repas trappeur préparé autour d'un feu de bois.

### Activités complémentaires

Sur les espaces de loisirs autour du centre, l'équipe d'animation proposera un maximum de jeux de neige, des descentes en luge bien sûr, mais aussi des batailles de boules de neige !

Sans oublier les sorties découverte de la station avec participation aux différentes activités (descente aux flambeaux, jeux inter-vacanciers).

Quotients	1	2	3	4	5
Tarifs	480 €	530 €	570 €	600 €	630 €

**DATES 7 JOURS**  
Du 19 au 25 février 2023

**UN CENTRE  
ET 2 OPTIONS  
AU CHOIX**

**Localisation :** A 35 km de Grenoble, au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors. Station familiale de moyenne altitude à 1 000 m.

**Hébergement et description du centre :**

Le gîte possède : 14 chambres de 2 à 6 lits, 1 grande chambre de 13 lits toutes avec lavabos et miroirs réparties sur 2 étages, douches et sanitaires à chaque étage, 1 salle de restauration, 2 salles d'activités avec baby-foot.

**Transport :** train + transferts en autocar.

**Activités communes aux 2 options.**

**NOUVEAU !!! activité à la carte, 1 sortie au choix sur place :**

- **Piscine à vagues et toboggan géant.**
- **Patinoire :** patinoire couverte avec musique, jeux de lumières et matériels adaptés aux débutants.
- **Bam Freeports :** trampolines géants, bacs à mousse, parkour...

Et des surprises « Esprit colo » : grands jeux intérieurs, jeux de neige créatifs, veillées animées... pour une colo ski dans le Vercors au top !

Quotients	1	2	3	4	5
SKI NATURE	445 €	495 €	535 €	565 €	595 €
SKI ÉTOILÉ	552 €	602 €	642 €	672 €	702 €

**DATES 7 JOURS**

Du 19 au 25 février 2023 ou Du 26 février au 4 mars 2023

## CHOIX N° 1

### Ski nature du ski mais pas que !

#### Au programme :

**Ski alpin** : 3 à 5 heures par jour accompagnés par les animateurs Visas Loisirs (pas de cours avec des moniteurs ESF). Sessions au rythme de chacun et par groupes de niveaux. Passage de test ESF et remise d'insignes en fin de séjour au choix des enfants.

**Rencontre avec des chiens Nordiques** : 1 visite guidée du parc, présentation du métier de mucher, assistance au repas de la meute... Entrer dans l'univers des magnifiques chiens Huskys, Malamutes et Groenlandais.

**Sortie Raquettes** : Promenade en forêt en raquettes à neige à la découverte de l'environnement proche du centre et des traces d'animaux sauvages (chevreuils, de lièvres, de renards...)

## CHOIX N° 2

### Ski étoilé gagne ta médaille en t'amusant !

#### Au programme :

**Ski Alpin** : du lundi au vendredi 2h30 de cours de ski ESF par jour + 2 à 3 heures de ski loisirs par jour.

Les cours sont encadrés par l'ESF de Villard de Lans et le ski loisirs par des animateurs Visas Loisirs. Passage de tests ESF avec remise des insignes.



#### **Accessible à tous les niveaux :**

Du **débutant** « ourson » qui bénéficie d'un espace dédié (tapis roulant, zones protégées, bouées, animations...) au **confirmé** qui partira en quête d'étoile de bronze, d'or et de flèches grâce à des entraînements au slalom géant.





## Ski ou snow étoilés

**Localisation** : Vaste domaine skiable Galibier-Thabor jusqu'à 2600 m d'altitude. 30 remontées mécaniques et 89 pistes sur 150 kms pour tous niveaux.

**Hébergement et description du centre** : situé aux pieds des pistes le centre est constitué de 35 chambres.

**Transport** : train + transferts en autocar.



### Au programme :

**Ski ou snow** (à choisir au moment de l'inscription - snow dès 10 ans)

Du « débutant » à « l'étoile d'or » ou au « 3ème snow », les enfants intègrent un groupe de ski/snowboard adapté à leur niveau. Les **5 leçons de 2 h** sont encadrées par un moniteur ESF diplômé. En fin de semaine est organisé le passage des étoiles.

### Luge et jeux de neige

### Activités complémentaires

L'équipe d'animation proposera de nombreux jeux de neige, descentes en luge et batailles de boules de neige. Sans oublier les sorties découverte de la station, la descente aux flambeaux ou des jeux inter-vacanciers entre autres.

Quotients	1	2	3	4	5
Tarifs	725 €	775 €	815 €	845 €	875 €

**DATES** 7 JOURS  
Du 19 au 25 février 2023



## Cham'riders

**Localisation :** A l'entrée de la vallée de Chamonix et à proximité de nombreux domaines skiables (Les Houches, Saint-Gervais / Megève...etc)

**Hébergement. :** 2 bâtiments de 2 étages reliés par les salles d'activités et la salle à manger. Chambres de 3 à 5 lits ave sanitaires complets.

**Transport :** train + transferts en autocar.



### Au programme :

#### Ski ou Snowboard (au choix à l'inscription) :

Du « débutant » à « l'étoile d'or » ou au « 3ème snow », les enfants intègrent un groupe de ski/snowboard adapté à leur niveau.

5 leçons de 2 h 30 sont encadrées par un moniteur ESF diplômé. En fin de semaine est organisé le passage des étoiles.

#### Autres activités :

Il est possible de retourner skier ou rider avec les animateurs (pour ceux qui ont un niveau « 2ème étoile » ou « 2ème snow » minimum), des activités « neige » sont également proposées (luge, jeux de neige, visite de Chamonix), ainsi que des activités « sensation » (patin à glace, snowtubbing), en fonction des jours.

**Activités traditionnelles de colo :** grands jeux, activités manuelles et sportives, veillées...

Quotients	1	2	3	4	5
Tarifs	570 €	620 €	660 €	690 €	720 €

**DATES** 7 JOURS  
 Du 19 au 25 février 2023  
 Du 26 février au 4 mars 2023



## Destination ITALIA

**Colonie réservée aux skieurs d'un niveau 2<sup>ème</sup> étoile minimum, aux snowbordeurs, niveau snow 2 ou à l'aise sur les pistes rouges.**

**Localisation** : Bardonecchia est une localité de la val SUSA à 1 312 m d'altitude très proche de la frontière française.

**Hébergement et restauration** : La résidence hôtelière TABOR est située au centre de la station. Hébergement en appartement et studio de 3 à 4 personnes. Petits-déjeuners et dîners au restaurant situé à 50 mètres de la résidence. Déjeuners sous forme de panier-repas.

**Transport** : train.

**Au choix à l'inscription : ski alpin ou snowboard.**

**Au programme 4 à 6 heures de ski ou de snow par jour avec les animateurs.**

**Luge sur rail Alpine Coaster** - 3 descentes par jeune + 1 boisson chaude offerte.

**Excursion en dameuse** - 1 soirée découverte du domaine skiable après la fermeture des pistes en nocturne et arrêt au bar d'altitude (1 boisson chaude ou froide offerte). Ambiance ado garantie !

**Piscine** : 1 sortie à la piscine de la station.

**Animations variées** : veillées, jeux de neige, animation de la station ...etc

<b>Quotients</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Tarifs</b>	<b>770 €</b>	<b>820 €</b>	<b>860 €</b>	<b>890 €</b>	<b>920 €</b>

**DATES**     **7 JOURS**  
Du 19 au 25 février 2023





## ENGAGEMENT A RESPECTER LE RÈGLEMENT EN VIGUEUR SUR LE SÉJOUR DE VACANCES.

Document à rendre obligatoirement dûment complété et signé.

### **ENFANT :**

NOM : .....Prénom : .....

Durant le séjour, je m'engage à respecter les règles de vie collective et à participer à tous les moments d'une journée.

Date : ..... Lu et approuvé,  
Signature de l'enfant participant :

### **RESPONSABLE LÉGAL :**

NOM : .....Prénom : .....

Père – Mère – Autre (précisez) : .....

Je certifie avoir pris connaissance des mesures ci-dessous et déclare les accepter :

- Tout manquement à la discipline au cours du séjour sera immédiatement signalé.
- Toutes dégradations accidentelles ou intentionnelles causées par mon enfant seront à ma charge et engageront ma responsabilité.
- En cas de mauvais comportement (vols, violence, drogue, attitude inadaptée à la vie en collectivité...etc.) de la part de mon enfant, l'exclusion du séjour pourra être décidée par le directeur de la structure en accord avec le Groupement d'entraide – Ville de Créteil.
- Notre association décline toute responsabilité en cas de perte d'objets personnels dans les centres de vacances, sauf si ces objets ont été remis au directeur du centre ou l'argent à l'animateur responsable.
- Le remboursement des frais médicaux éventuels.

**TOUS LES FRAIS DE RAPATRIEMENT SERONT À MA CHARGE (billet retour pour mon enfant ainsi que le billet aller/retour de l'accompagnant) ET DEVRONT ÊTRE REMBOURSÉS AU PRESTATAIRE DU SÉJOUR également en cas d'interruption volontaire de séjour.**

Je serai informé(e) immédiatement, ne pourrai prétendre à aucun remboursement pour les journées non effectuées par mon enfant et pourrai me voir refuser toutes nouvelles inscriptions à une colonie du GE-VC.

Date : ..... Lu et approuvé,  
Signatures de l'enfant participant : ..... et du responsable légal :

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## 1 – TARIFS DES SÉJOURS 2022.

**Votre tarif dépend de votre quotient familial.**

**Pensez à faire calculer votre quotient 2022 si vous ne l'avez pas déjà fait**

Le quotient familial s'obtient en divisant par 12 le revenu imposable figurant sur le dernier avis d'imposition avant déduction ou abattement spécial de 10% (tous les revenus d'une famille sont pris en compte).

Le résultat obtenu est ensuite divisé par le nombre de personnes composant le foyer et figurant sur cet avis d'imposition. Chaque personne compte pour une part.

COLONIES	
1	0 € à 530,99 €
2	531 € à 699,99 €
3	700 € à 849,99 €
4	850 € à 1.199,99 €
5	À partir de 1.200 €

Si votre quotient familial n'a pas été calculé, vous devez nous transmettre votre **avis d'imposition 2021** sur les revenus **2020** et celui de votre conjoint (marié ou non) ou tout autre justificatif de revenus suivant les cas (statuts fiscaux spéciaux, etc....). Le calcul du quotient familial se fait obligatoirement d'après les ressources fiscales du couple.

**Si vous ne souhaitez pas communiquer vos revenus, vous serez inscrit au quotient 5.**

## 2 – LA PARTICIPATION EMPLOYEUR.

Au prix du quotient familial indiqué, le Groupement d'entraide – Ville de Créteil déduira, si vous y avez droit, la participation employeur.

Pour bénéficier de cette aide, vous (et/ou votre conjoint(e)) devez avoir un indice brut de rémunération mensuel inférieur ou égal à 579 (fournir la fiche de paie de septembre 2022).

La participation de la Ville de Créteil ou du C.C.A.S de Créteil s'élève à :

- 7,67 euros pour un enfant de 6 à 12 ans,
- 11,60 euros pour un enfant de 13 à 17 ans

Si au moment du départ de votre enfant, vous ne pourriez plus prétendre à cette avance, vous devrez OBLIGATOIREMENT la rembourser à notre association.

Dans tous cas, un minimum de 6 euros par jour et par enfant vous sera réclamé.

### **3 – INSCRIPTION A LA CELLULE ADMINISTRATIVE.**

**Du 14 au 18 novembre 2022.**

Pour que votre demande soit prise en compte vous devez vous munir :

- **L'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020** de l'adhérent(e) et du conjoint (marié ou non marié), ou tout autre justificatif de revenus suivant les cas (statuts fiscaux spéciaux, etc....) ;
- **Le certificat de l'employeur du conjoint** (si autre que la Ville de Créteil ou C.C.A.S. de Créteil) indiquant qu'aucune aide au titre des colonies de vacances n'est versée (ou le montant de ces aides éventuelles) ;
- **Le bulletin de salaire de septembre 2022** de l'adhérent et de son conjoint ;
- **Le document d'engagement complété et signé par le responsable légal et l'enfant.**

### **4 – RÉGLEMENTS.**

Vous pouvez régler vos colonies en :

- Prélèvements sur vos salaires en une ou plusieurs mensualités (fortement conseillé),
- En espèces,
- En chèque bancaire à l'ordre du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil,
- En carte bancaire,
- En chèques-vacances de l'A.N.C.V.
- En bons VACAF valables en 2022 (à remettre impérativement à l'inscription de l'enfant).

Vous devez **solder 1 mois avant le départ.**

### **5 – CONDITIONS D'ANNULATION.**

Sauf cas de force majeure et sans annulation préalable, dûment justifiée, la totalité du montant sera dûe.

**Les conditions de vente, d'annulation ou de modification appliquées** seront celles du prestataire de chaque colonie de vacances (à retrouver sur le site internet de chaque prestataire).

Dans tous les cas, **toute annulation doit être faite par écrit.** Seule la date de réception de ce courrier sera retenue pour le calcul des frais exigés.

### **6 – DIVERS**

Si la participation budgétaire du Groupement d'entraide – Ville de Créteil prévue pour les colonies hiver 2023 est dépassée le conseil d'administration se réserve le droit de clôturer les inscriptions à tout moment.



## Groupement d'entraide

22, rue de Mesly

94000 Créteil

Téléphone : 01 49 80 88 48

Email : [info@groupement-entraide.com](mailto:info@groupement-entraide.com)



Retrouvez toutes ces propositions sur notre site internet [www.groupement-entraide.com](http://www.groupement-entraide.com) dans l'onglet « les colonies - hiver 2023 »

## LA CELLULE ADMINISTRATIVE VOUS ACCUEILLE

Lundi : *fermé le matin* et de 13H15 à 17H15

Mardi - Mercredi – Jeudi

de 09H00 à 11H45 et de 13h15 à 17H15

Vendredi : de 09H00 à 11H45 et de 13H15 à 16H00

### GROUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 du personnel territorial de la Ville de Créteil et du C.C.A.S. de Créteil

**Conception** : Méryll COUDERT – Cellule Administrative du GE-VC.

**Impression** : Imprimerie Municipale de la Ville de Créteil

**Photographies** : Visas loisirs, Vacances pour tous, Temps jeunes et P4S.

Vous souhaitez recevoir ce catalogue par voie dématérialisée ?



Flashez ce QR code et inscrivez-vous

